

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aéroport Toulouse-Franczal, le 19 mars 2026

AURA AERO obtient le permis de construire de son usine AURA Factory à Toulouse-Franczal : un projet industriel stratégique au service de la souveraineté et de la réindustrialisation de la France

AURA AERO franchit aujourd'hui une étape décisive dans son développement industriel avec l'obtention du permis de construire d'AURA Factory, sa future usine située sur le site de l'aéroport de Toulouse-Franczal.

Avec 50 000 m² d'infrastructures industrielles, ce nouvel outil de production constitue l'un des pôles industriels aéronautiques les plus ambitieux en France. Conçue pour répondre aux standards environnementaux et réglementaires les plus exigeants, AURA Factory, lauréate du programme France 2030 "Première Usine", incarne une nouvelle génération d'usine aéronautique, tournée vers l'innovation, la performance industrielle et la responsabilité environnementale.

Un projet industriel structurant pour l'économie française et européenne

La création d'AURA Factory marque une étape majeure dans la montée en puissance d'AURA AERO et dans la structuration d'une filière aéronautique française innovante et souveraine. Dans un contexte international marqué par les enjeux de réindustrialisation et d'autonomie stratégique, AURA Factory s'inscrit pleinement dans la dynamique nationale de relance industrielle.

L'obtention du permis de construire constitue une étape clé dans le cadre du projet soutenu par l'Innovation Fund de la Commission européenne (95 M€), un appui stratégique déterminant pour accompagner la montée en puissance industrielle d'AURA AERO et permettre le passage à la production en série d'un avion bas-carbone.

À terme, 2 milliards de chiffre d'affaires seront générés et plus de 1 600 emplois directs seront créés sur le site, contribuant fortement au dynamisme économique du territoire et au développement de compétences industrielles de pointe dans la région Occitanie. Cette implantation renforcera l'écosystème aéronautique local, en générant également des milliers d'emplois indirects au sein de la chaîne d'approvisionnement.

« L'obtention de ce permis de construire est une étape déterminante pour AURA AERO. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des acteurs publics et territoriaux — en particulier Carole Delga, Jean-Luc Moudenc et Albert Sanchez* — dont le soutien et l'engagement ont rendu possible la concrétisation de ce projet industriel majeur au service de l'emploi, du territoire et de la souveraineté industrielle française. Je remercie également France 2030, Bpifrance et la Commissaire Européenne Ekaterina Zakhareva, pour leur soutien décisif à l'industrialisation de notre aviation bas carbone. Je souhaite également adresser mes remerciements à Brunerie et à EGIS, notre cabinet d'architectes et notre bureau d'études, pour la qualité de leur travail dans la conception de ce projet » déclare Jérémy Caussade, Co-fondateur et Président d'AURA AERO..

Une stratégie industrielle duale et une production intégrée

AURA Factory est conçue pour soutenir la stratégie industrielle duale d'AURA AERO, permettant la production d'aéronefs destinés à la fois aux marchés civils et militaires. Cette approche répond aux besoins croissants de souveraineté, de résilience industrielle et d'autonomie stratégique.

* respectivement Présidente du Conseil Régional d'Occitanie, Président de Toulouse-Métropole et Maire de Toulouse, Maire de Cugnaux

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Véritable outil industriel intégré, capable de concevoir, assembler et produire l'ensemble des programmes développés par AURA AERO, AURA Factory assurera notamment la production :

- de la **gamme INTEGRAL**, avions de formation et d'entraînement, à capacité voltige, destinés aux écoles de pilotage civiles et militaires ;
- d'**ENBATA**, drone MALE (Moyenne Altitude Longue Endurance) de nouvelle génération destiné à un large spectre de missions, dont surveillance, renseignement et appui opérationnel ;
- d'**ERA**, avion régional hybride-électrique destiné à transformer la mobilité aérienne régionale en proposant une aviation plus durable et plus efficiente, disponible en version standard 19 places ou en version exclusive (8 ou 9 places), cargo ou évacuation sanitaire.

Cette organisation industrielle permettra à AURA AERO de maîtriser l'ensemble de sa chaîne de production en France, tout en soutenant la montée en cadence de ses programmes actuels et futurs.

Une dynamique territoriale forte

L'obtention du permis de construire marque le lancement de la phase opérationnelle du projet. Déjà amorcées, les premières opérations concernent la dépollution du site de Toulouse-Francazal. Une fois cette étape achevée, la pose de la première pierre d'AURA Factory est prévue seconde moitié 2026, marquant le démarrage officiel des travaux de construction. L'entrée en service de l'usine est, quant à elle, envisagée à l'horizon 2028.

AURA AERO tient à adresser ses remerciements les plus sincères à l'ensemble des acteurs publics et territoriaux qui l'ont accompagnée depuis le début et qui ont contribué à la concrétisation de ce projet industriel d'envergure. Plus particulièrement l'ensemble des équipes de la Région Occitanie, Toulouse Métropole, les collectivités territoriales, les services de l'État, la SEFTA, les partenaires institutionnels et économiques, parmi lesquels la CCI et l'aéroport de Toulouse Blagnac, qui ont accompagné le projet à chaque étape.

Avec AURA Factory, AURA AERO confirme son ambition de concevoir et produire en France une nouvelle génération d'aéronefs innovants et durables. Ce projet illustre sa capacité à porter une vision industrielle ambitieuse, créatrice d'emplois, de compétences et de valeur pour le territoire.

À propos d'AURA AERO :

Pionnier de l'aviation décarbonée, AURA AERO s'engage au service de l'humanité en concevant et fabriquant des avions qui accélèrent la décarbonation du transport aérien. En alliant l'excellence de l'industrie aéronautique aux technologies numériques de pointe, AURA AERO développe des avions de nouvelle génération d'une efficacité inégalée : **INTEGRAL**, l'avion biplace décliné en quatre versions (R pour la voltige et le loisir, S pour la formation, chacun étant proposé également en version électrique), et **ERA**, l'avion régional hybride-électrique de 19 places.

Créé en 2018 et basé à l'aéroport de Toulouse-Francazal, en France, le constructeur emploie près de 250 personnes. Forte de l'obtention des agréments de conception et de production, l'entreprise confirme son statut de constructeur aéronautique à part entière.

AURA AERO bénéficie du soutien de la Région Occitanie, de la BPI et du fonds d'investissement Innovacom. Lauréate du fonds européen EIC Accelerator, d'Innovation Fund ainsi que des programmes France Relance et France 2030, AURA AERO siège au comité exécutif de l'AZE (Alliance for Zero Emission Aviation) et est l'une des 16 entreprises fondatrices du groupe de travail européen Future Mobility Taskforce. AURA AERO est l'une des rares entreprises à avoir reçu le Sceau STEP de l'Union Européenne, qui met en avant des projets développant des technologies de pointe dans les secteurs de l'énergie, de l'industrie et des technologies digitales pour des applications liées à l'espace. AURA AERO est fière d'être la première entreprise aéronautique à avoir été sélectionnée, dans le cadre de son projet HERMES, par le Fonds Européen Innovation Fund pour recevoir une subvention issue des crédits carbone, tels que définis par le dispositif 'EU Emissions Trading System' (EU ETS) - l'un des plus importants programmes de financement au monde pour le déploiement de technologies innovantes bas-carbone.

Retrouvez nos dernières actualités : <https://aura-aero.com/medias/>

Restons branchés : Facebook : [@auraaero](#), Instagram : [@aura_aero](#), Instagram USA : [@aura_aero_usa](#), TikTok : [@aura_aero](#), LinkedIn : [AURA AERO](#), X : [@aero_aura](#), YouTube : [@auraaero](#)

Contacts presse :

- **Caroline Brown / Relations Presse : + 33 (0)6 22 08 86 23 – caroline.brown.external@aura-aero.com**
- **Béatrice Tanguy / Directrice Communication & Marketing : + 33 (0)6 85 57 91 64 - beatrice.tanguy@aura-aero.com**

Financé par l'Union Européenne. Les vues et opinions exprimées sont toutefois celles de(des) auteur(s) uniquement et ne reflètent pas nécessairement celles de l'Union Européenne ou de l'Agence Exécutive Européenne pour le Climat, les Infrastructures et l'Environnement (CINEA). Ni l'Union Européenne ni l'autorité de délivrance ne pourraient en être tenues responsables.